



Conseils pour les opérateurs de chasse-neige



Dans le cadre de leurs fonctions, les opérateurs de chasse-neige sont souvent appelés à traverser des passages à niveau. Une attention particulière est de mise à ces passages à niveau afin de protéger l'opérateur, les usagers de la route, les chemins de fer et leurs employés.

Les lois et les politiques varient d'une province à l'autre ainsi que dans chacune des entreprises – s'il vous plaît, connaissez les lois, les règlements et les politiques qui sont en vigueur dans votre province et à l'intérieur de votre entreprise!

Suivre les procédures de déneigement recommandées ci-dessous pourrait prévenir des tragédies inutiles.

À l'approche d'un passage à niveau :

- Si nécessaire, avant d'arriver au passage à niveau arrêtez le chasse-neige à au moins cinq (5) mètres du rail le plus proche.
- Avant de poursuivre, assurez-vous qu'il y a assez d'espace de l'autre côté des voies pour que l'entière longueur de votre chasse-neige



OLOG-019-P rev. nov/11

dégage complètement les voies, incluant tout excédent. Connaissiez la longueur de votre véhicule! Rappelez-vous, le train est au moins un mètre plus large que les voies ferrées, et ce, de chaque côté;

- Assurez-vous qu'il est sécuritaire de franchir le passage à niveau en regardant des deux côtés. Ouvrez les fenêtres/portes, fermez aussi radios et ventilateurs afin de mieux voir et entendre. Assurez-vous que rien n'obstrue votre vue comme les rétroviseurs, montants de pare-brise, ou quelconque équipement supplémentaire;
- Élevez le rabot-déneigeur, l'aile ou tout autre équipement assez haut pour éviter les rails ou les signaux;
- Pour éviter de caler le moteur, utilisez une vitesse qui vous permettra de traverser le passage sans changer de vitesse;
- Soyez particulièrement vigilant aux passages à niveau sans barrières, feux clignotants ou cloche. Même s'il y a des dispositifs actifs et qu'ils indiquent qu'aucun train n'approche, vous devez regarder et écouter pour être certain qu'il est sécuritaire de traverser;
- Si vous avez commencé à traverser le passage à niveau et que les feux clignotants se mettent à fonctionner, **CONTINUEZ VOTRE CHEMIN.** Il est plus sécuritaire de continuer que de faire marche arrière.

Neige, sel et produits chimiques

Évitez d'entasser la neige sur ou près des passages à niveau. Les amas de neige doivent être limités puisqu'ils réduisent la visibilité aux passages à niveau et pourraient être frappés par un train en marche.

La glace ou la neige très compacte pourrait alors être projetée et causer des blessures au public.

- N'entassez pas la neige sous les barrières ou les mécanismes. Ceci pourrait causer une défaillance des équipements de signalisation ferroviaire;
- Lorsqu'il est possible, n'entassez pas la neige sur les voies d'accès parallèles ou adjacentes aux voies ferrées;
- Lorsqu'il est possible, « grattez » jusqu'à l'asphalte les approches aux passages à niveau afin de rendre visibles les indications ferroviaires peintes sur la chaussée.
- Ne jamais jeter du sel ou des produits chimiques directement sur ou près des passages à niveau. Le sel et les produits chimiques réduisent la résistance des voies de raccordement ou des ballasts rocheux.
- Ceci pourrait entraîner des courts-circuits des signaux électriques traversant les rails causant la mise en marche des feux clignotants ou la défaillance de la signalisation ferroviaire.
- Pour éviter que le sable ne soit transporté sur les rails, assurez-vous qu'aucun sable n'est étendu à moins de trois (3) mètres des rails du passage à niveau;
- Pour éviter une accumulation de sable au passage à niveau qui pourrait causer des déraillements, évitez ou limitez l'utilisation d'abrasifs aux passages à niveau.

Considérations d'entretien

Contactez les entreprises de chemin de fer avant d'effectuer des travaux à proximité d'un passage à niveau!

Si des travaux d'entretien sont nécessaires à moins de huit mètres des voies ferrées, une autorisation de l'entreprise de chemin de fer est requise afin de s'assurer de la sécurité et de la conformité aux règlements.

Rappelez-vous que « les trains n'ont pas d'heure ». Lorsque vous effectuez des travaux à un passage à niveau, les signaux d'avertissement peuvent se mettre en marche dans un délai aussi court que 20 secondes avant que le train arrive. Un gros camion moyen prend 18 secondes pour dégager complètement les voies à partir de la mise en marche.

Situations d'urgence/Rapportez des dangers

Si votre chasse-neige cale ou reste pris à un passage à niveau, sortez immédiatement et déplacez-vous rapidement à un endroit qui est à au moins 30 mètres des voies ferrées et du chasse-neige. Ceci diminuera les chances d'être frappé par des débris projetés si le véhicule est frappé par le train.

Si votre rabot-déneigeur ou aile frappe accidentellement le rail ou un dispositif de signalisation, rapportez-le immédiatement. Avisez votre répartiteur et/ou contactez l'entreprise de chemin de fer directement.

Plusieurs entreprises de chemin de fer affichent visiblement leurs numéros d'urgence aux passages à niveau. Si vous ne pouvez pas localiser immédiatement le numéro, appelez le 911 ou le service de police local.

Policier ou signaleur à un passage à niveau

Si un policier ou un signaleur dûment identifié est à un passage à niveau, obéissez aux directives. N'oubliez pas, toutefois, vous êtes toujours responsable de vous assurer de votre sécurité personnelle et vous devez être certain qu'il est sécuritaire de traverser les voies en regardant et en écoutant si un train approche.

Pour plus d'information concernant la sécurité ferroviaire, visitez :

- **Site web :** www.operationgareautrain.ca
- **Facebook :** www.facebook.com/oplifesaver
- **Twitter :** www.twitter.com/oplifesaver

REGARDEZ, ÉCOUTEZ ET RESTEZ EN VIE!

OPÉRATION GAREAUTRAIN

901 – 99 rue Bank, Ottawa, Ontario K1P 6B9
Téléphone : 613 564-8100
Télécopieur : 613 567-6726
Courriel : admin@operationgareautrain.ca

